



Note interne

Circulaire de la fédération UNSA Éducation

Date	Vendredi 11 mai 2018
Origine	Frédéric MARCHAND / Emmanuel MARGERILDON
Destinataires	SD/SR/SRAA/ Syndicats

L'essentiel

En amont de la parution du rapport, une communication a été organisée par le MEN et le MESRI à destination des OS représentatives dans les deux CT ministériels. Introduite par les cabinets des deux ministres, la communication a consisté en un exposé par deux IGAENR sans remettre le rapport aux OS présentes. Nous lirons attentivement le rapport dès sa publication.

Nous donnerons ici les éléments présentés le 9 mai et notre communication en attendant de prendre connaissance du rapport et plus encore, les arbitrages des deux ministres.

13 académies pour 13 régions, sans garanties pour l'UNSA c'est non !

Communication et positionnement : 13 académies pour 13 régions, sans garanties pour l'UNSA c'est non !

- Notre communication met en avant l'opposition à une organisation en 13 académies métropolitaines qui serait le fruit de décisions technocratiques qui méconnaîtraient les contraintes territoriales, et les conséquences pour les personnels. La communication fédérale vise à montrer l'engagement sérieux de notre organisation sur ce dossier tout en veillant à ne pas confondre la présentation des rapporteurs avec le rapport lui-même, et les décisions que prendront les ministres.
- La Fédération avec ses syndicats, rencontrera rapidement la secrétaire générale des deux ministères pour faire part de ses avis et orientations.
- Nous sommes déterminés à faire entendre nos avis sur ce dossier et à peser dans les échanges. Cela vaut pour le ministère comme pour nos partenaires syndicaux qui vont agiter toutes les peurs. Nous devons rester vigilants et précis dans nos expressions sur le sujet en évitant les expressions communes prématurées et/ou approximatives.

Le compte-rendu :

En préambule, les deux cabinets ont rappelé que les travaux de la mission avait pour objectif de regarder ce qui s'est passé dans l'EN depuis l'organisation en régions académiques et de faire des propositions pour simplifier, améliorer la proximité et l'efficacité.

Le rapport a été remis aux deux ministres. Il devrait être rapidement publié. Les décisions des ministres interviendront ensuite dans 2 à 3 semaines. Pendant ce laps de temps, la secrétaire générale des deux ministères recevra les organisations qui le demanderont.

Le rapport devrait comporter deux parties : bilan des régions académiques et les pistes d'évolutions.

Bilan :

Selon les rapporteurs, les régions académiques ont permis de construire des réseaux, des mutualisations mais, malgré tout, à part deux exceptions, les recteurs ont exprimé la lourdeur de faire fonctionner ces régions académiques : difficulté gouvernance régionale au regard d'un maillage territorial de l'EN très important avec la multiplicité des entités écoles et établissements et de ces strates, départements, académies, régions académiques.

Même si le pouvoir des recteurs de région académique est prévu par le décret (arbitre toutes les orientations dans

les 6 domaines partagés avec les régions, arrête un schéma de mutualisation des services.), il se heurte régulièrement à une réalité qui ne suit pas lorsque les recteurs ne sont pas réellement en accord. Depuis la mise en place des nouvelles régions, des dossiers ressortent comme ayant absolument besoin d'une parole Education nationale et une seule, face aux Présidents de région : carte des formations, campus des métiers et des qualifications, crefop, numérique éducatif... Il en est de même pour les dossiers en interministériel : Coreia, utilisation et gestion de fonds européens, décrochage, santé, contrôle de actes des EPLE...

La lettre de cadrage pour les régions académiques demandait au moins deux services mutualisés pour les rectorats :

- Service des affaires régionales :
- Service inter-académique du supérieur

Sur ces mutualisations, elles sont restées à l'état de secrétariat dans plusieurs régions académiques sans pilotage par un SG ou SGA, et sans créations de réseau métiers. Au-delà de ces deux services obligatoires, les mutualisations ont été très peu nombreuses entre les rectorats. Les mutualisations entre les DSDEN suite à la RGPP avaient déjà été très lourdes. Les mutualisations observées depuis, ont surtout été des rapprochements d'expertises. Et encore il n'y a pas eu de mutualisation pour une expertise juridique qui est encore trop faible.

Bien que le résultat soit insuffisant, le fonctionnement en académies et régions académiques a demandé un investissement très lourd et très chronophage avec beaucoup de réunions, sous réunions, groupe de travail... Pour les rapporteurs, le dispositif est déjà arrivé au bout des bénéfices. De plus, c'est un dispositif qui repose très largement sur la qualité des relations interpersonnelles faute d'autorité hiérarchique établie. Les rapporteurs notent que 4 régions académiques ont leur capitale différente de la capitale régionale, ce qui a accru les difficultés. Sur la dimension, budget, la mission estime que si, aujourd'hui le recteur académique peut prendre des arbitrages en Coreia (ou CRA selon les appellations locales), finalement chaque recteur peut ensuite faire ce qu'il veut. Pour la mission, il faut rapidement mettre un terme à cette ambiguïté.

S'agissant de l'expérience normande, les rapporteurs jugent qu'elle n'est pas convaincante. Elle partage un recteur en deux, tout comme ses collaborateurs, tout en maintenant deux académies. De plus, l'expérience a placé les régions dans une configuration similaire sur la défensive. Pour conclure leur bilan de l'existant, les rapporteurs trouvent deux points positifs à l'expérience des régions académiques : l'amélioration du « travail ensemble », et le fait qu'on puisse en tirer le bilan pour construire autre chose.

Le rapport proposera donc de passer à 13 académies métropolitaines tout en veillant à préserver la proximité, pour les partenaires, les usagers, les agents.

Pour le rapport, il y a 3 types d'académies :

- des régions académiques comparables géographiquement à d'autres académies actuelles,
- des régions très larges géographiquement,
- les trois académies d'Ile de France.

1er groupe : BFC, Hauts de France, PACA, Normandie. Pour la mission, la fusion avait été envisagée dès le début et elle doit se faire. Selon elle, la fusion ne devrait pas poser de souci.

2ème groupe : Nouvelle Aquitaine – Occitanie – Auvergne Rhône Alpes – Grand est. Il apparaît que ces territoires peuvent être gérés comme une académie mais avec une gestion différente. Par exemple, avec un vice-chancelier pour tenir compte du sup. Idem avec un adjoint pour l'enseignement scolaire. Il faut reconfigurer les services pour les consolider. Occitanie et Grand-Est ont montré qu'un siège de la région académique différent de la Région est une difficulté.

3ème groupe : il faut une seule académie pour l'IDF. Il faut une autorité unique. Notamment pour le supérieur et son articulation avec le scolaire.

La mission propose une démarche de transformation qui demanderait aux recteurs de régions d'établir des projets d'organisation pour leurs régions. L'IGAENR fait des préconisations et indique des boussolles : la maîtrise de l'information dans la Région, la sécurisation des dossiers, les ressources humaines, la qualité des relations avec les partenaires.

Pour la mission il doit y avoir un SGA chargé du sup', un SGA des partenariats. Il faut un travail sur les départements et tout ce qui est infra-départemental. Pour la mission, il faut rompre avec le modèle un Dasen par département. Selon elle, il pourrait y avoir un Dasen pour deux DSDEN tout en préservant le nombre de DSDEN. Il faut aussi retravailler les circonscriptions avec une réflexion sur le statut de l'Ecole et une construction du réseau d'établissement. Il faut plus de visibilité, plus de place pour le premier degré.

Il faudrait aussi revoir la carte des Crous et la carte des Espé. Il ne s'agit pas d'avoir des entités uniques mais il faut des entrées uniques. Il faudrait aussi supprimer les chancelleries des établissements du sup sauf pour l'IDF et Toulouse, en raison des locaux.

Pour la mission, il ne s'agit pas d'un retrait des territoires mais au contraire, plus de dynamisation des territoires. Il faut également améliorer l'interface entre la centrale et les services déconcentrés.

S'agissant des mouvements de personnels, il n'est pas question de modifier immédiatement les périmètres de mutation aujourd'hui. Il faudra travailler ça avec les représentants du personnel dans des discussions approfondies. C'est beaucoup plus complexe pour les grandes académies. Il faudra inventer des modalités. Le rapport devrait aborder l'échelon territorial de recrutement, régional plutôt que national mais renvoyant des évolutions à beaucoup plus tard.

L'objectif de calendrier : janvier 2021 pour que toutes les préconisations de la mission soit mises en œuvre. Pour la fin de l'année civile, les recteurs préfigureurs devraient rendre leurs projets pour une validation par les ministères début 2019 : validation des projets et une mise en route des transformations en 2019/2020. Les cabinets ont précisé qu'il n'était pas question de faire de nouvelles élections CTA pendant le mandat 2018-2022 mais de faire fonctionner en CT conjoints si les transformations sont opérationnelles avant la fin du mandat. La conclusion du rapport devrait être : « on ne peut plus attendre ». La situation est très difficile dans les rectorats qui ne sont pas recteurs de Régions. Il faut un dialogue social fort mais le regroupement académique est acquis dans les têtes. Par ailleurs, il ne s'agit pas de fermer des services administratifs. Il faut travailler à des regroupements. Il faut travailler aussi bien le repositionnement des services centraux que celui des services en Régions.

Premiers éléments d'analyse :

Même si le statu quo ne semble pas tenable et que la poids politique de l'EN tant face aux Régions que face à l'interministériel nous importe largement aussi, l'Unsa-Education n'est pas convaincue a priori, du seul modèle 13 régions = 13 académies = 13 recteurs. Par ailleurs, les rapporteurs n'ont pas convaincu non plus de la concrétisation d'une GRH de proximité au travers de leurs préconisations.

Sur les zones de gestion des enseignants du 2d, les propos rassurants mais tout de même ce n'est pas si clair. S'agissant d'un Dasen pour deux DSDEN, ça laisse plutôt penser qu'on reproduirait ce qui a été fait avec un recteur pour deux académies qui n'a pas marché.

Dans la présentation qui nous a été faite du rapport, à aucun moment les conséquences éventuelles des évolutions sur les personnels BIATSS n'ont été abordées. Les propos des rapporteurs se sont concentrés principalement sur le haut encadrement, si leur positionnement et leurs missions sont appelés à évoluer, cela aura nécessairement des répercussions sur le quotidien et l'exercice des missions des personnels BIATSS. En aucun cas, ils ne doivent être considérés en « dernier ressort » Nous aurons le souci permanent de le rappeler et de prendre en compte leur situation dans les projets préfigureurs des recteurs.

Nous avons interrogé sur une organisation différente de la chaîne hiérarchique avec autorité du recteur de région académique sur les autres recteurs comme c'est le cas dans la chaîne préfectorale. Apparemment ce sera pris en compte mais seulement pour une transition. Il faudra réellement suivre ce qui est écrit dans le rapport.

Pour l'Unsa-Education, il faut que les objectifs de proximité pour les agents comme pour les usagers ne soient pas qu'affichés mais réellement poursuivis. Et pour toute modification, il faut un dialogue social sincère et intense les Régions dès la période d'élaboration des projets régionaux par les Recteurs

Si vous souhaitez nous contacter, cliquez [ici](#).